

13/05/2016



Dans le cadre du 61ème salon de Montrouge, l'ADAGP ouvre la 2ème édition des Révélations.

Le Salon de Montrouge, lieu de référence pour la jeune création, est un véritable tremplin. Il offre de nombreuses opportunités aux artistes : bourses, aides à projets, propositions d'expositions, prix et contacts professionnels.

A travers ce prix et grâce à la minutieuse présélection proposée par le Salon de Montrouge, l'ADAGP encourage l'émergence des talents, la diffusion des œuvres des artistes et affirme sa politique d'une action culturelle exigeante, tournée vers la jeune création.

Le jury, coprésidé par Hervé Di Rosa (artiste) et Meret Meyer (vice-présidente du comité Marc Chagall) et composé de Mounir Fatmi (artiste), Aude Cartier (directrice de la Maison des Arts de Malakoff et présidente du réseau Tram) et Anaël Pigeat, (rédactrice en chef d'Art Press et commissaire d'exposition), a tenu à distinguer Clarissa Baumann.

Le jury souligne la fermeté et la sensibilité de l'œuvre, travail très complet à travers les disciplines (chorégraphie, son, poésie, langage, design) qui tient en haleine tout au long de la cartographie mentale proposée par Clarissa Baumann.

L'artiste nous emmène dans une déambulation légère, parfois non dénuée d'humour dont l'aboutissement est un récit intime que chacun peut s'approprier.

On attend avec impatience une exposition personnelle qui lui permettra de déployer la complexité et la richesse de son travail.

La lauréate recevra une dotation de l'ADAGP et aura son portrait filmé par Arte et diffusé sur le site d'Arte Créative. Elle pourra également participer à la biennale Jeune Création Européenne.

Contacts Presse :

Coralie de La Martinière +33 (0)1 73 79 56 41 coralie.delamartiniere@adagp.fr [1]

Sarah Mouzet +33 (0)1 46 12 75 12 S.MOUZET@ville-montrouge.fr [2]

Le Salon de Montrouge, lieu de référence pour la jeune création, est un véritable tremplin. Il offre de nombreuses opportunités aux artistes : bourses, aides à projets, propositions d'expositions, prix et contacts professionnels.

A travers ce prix et grâce à la minutieuse présélection proposée par le Salon de Montrouge, l'ADAGP encourage l'émergence des talents, la diffusion des œuvres des artistes et affirme sa politique d'une action culturelle exigeante, tournée vers la jeune création.

Le jury, coprésidé par Hervé Di Rosa (artiste) et Meret Meyer (vice-présidente du comité Marc Chagall) et composé de Mounir Fatmi (artiste), Aude Cartier (directrice de la Maison des Arts de Malakoff et présidente du réseau Tram) et Anaël Pigeat, (rédactrice en chef d'Art Press et commissaire d'exposition), a tenu à distinguer Clarissa Baumann.

Le jury souligne la fermeté et la sensibilité de l'œuvre, travail très complet à travers les disciplines (chorégraphie, son, poésie, langage, design) qui tient en haleine tout au long de la cartographie mentale proposée par Clarissa Baumann.

L'artiste nous emmène dans une déambulation légère, parfois non dénuée d'humour dont l'aboutissement est un récit intime que chacun peut s'approprier.

On attend avec impatience une exposition personnelle qui lui permettra de déployer la complexité et la richesse de son travail.

La lauréate recevra une dotation de l'ADAGP et aura son portrait filmé par Arte et diffusé sur le site d'Arte Créative. Elle pourra également participer à la biennale Jeune Création Européenne.

Contacts Presse :

Coralie de La Martinière +33 (0)1 73 79 56 41 coralie.delamartiniere@adagp.fr [1]

Sarah Mouzet +33 (0)1 46 12 75 12 S.MOUZET@ville-montrouge.fr [2]

[Retour à la liste des articles](#) [3]

Links

[1] <mailto:coralie.delamartiniere@adagp.fr>

[2] <mailto:S.MOUZET@ville-montrouge.fr>

[3] <https://www.adagp.fr/fr/actualites>